

**PROCES VERBAL
ASSEMBLEE PLENIERE**

Du 24 Septembre 2018, à 20 h 30

Elle se tient à Toulon, sous la présidence de Mr HENRY Gérard, Président.

Présents:

| | |
|-----------------|---|
| G. HENRY | Président |
| P. HARDION | Vice Président – Président Com. Arbitrage |
| D. FERRERO | Vice Président |
| N. THIERRY-MIEG | Secrétaire Générale – Présidente Com. BMV |
| L. ADORA | Président Commission Sportive |
| S. COWEZ | Présidente Commission Statuts et Règlements |
| A. HARDION | Administratrice |
| C. LECHAT | Administratrice |

Assistent :

| | |
|-----------|----------------------|
| C. ROBEAU | Conseiller Technique |
|-----------|----------------------|

Excusés :

| | |
|----------------|-------------------|
| E. CHASSAGNARD | Trésorier Général |
| V. MONTAGNESE | Administratrice |

Absents :

| | |
|-----------|-----------------------------|
| S. DEBRAY | Présidente Commission Beach |
| S. VOYER | Administratrice |

Clubs Présents : AMSLF, VBC, CSB, Collège Albrecht, CVB, LLVB, SRVVB, SMVB, UAV, VVB, VBO, VCM, VCHP, VPG, GSD 83.

Clubs Excusés : DVVB, S2VBC.

Clubs Absents : ESCS, RCVB, SFBV, USC, VCSM.

➤ COMMISSION ARBITRAGE

Nouveautés saison 2018/2019 :

- Le relevé réglementaire des sanctions sera établi sur une année civile. Au bout de 3 inscriptions, suspension de 7 jours à compter de la notification (par mail). Sanction qui sera doublée en cas de récidive.
- L'arbitre pourra mettre une sanction jusqu'à la clôture de la feuille de match.
- Concernant le brassard de capitaine, il ne sera pas mis en application au sein de la ligue PACA, c'est le règlement FIVB qui sera appliqué (barrette sous le numéro).
- Présence obligatoire d'un responsable de salle au niveau national et en coupe de France. La personne désignée doit être majeur et licenciée au club. Elle devra porter un signe distinctif.
- Le listing des joueurs pour valoir pièce justificative devra être imprimé au maximum la veille du match.
- Obligation arbitre : chaque équipe devra avoir un arbitre désigné. Chaque arbitre a une obligation de 5 matchs minimum. Si un arbitre fait plus de matchs, ses points supplémentaires pourront être reversés sur une équipe déficitaire. Le nombre de points par équipe dépend du nombre de matchs joués au cours de la saison.
- Chaque club devra avoir à disposition dans sa salle une pharmacie, une toise, un podium et un nanomètre.
- La ligne de restriction des coaches a été supprimée.
- Formation arbitre/marqueur : constitution d'un dossier à envoyer à la ligue avec copie à la commission départementale d'arbitrage.
- Les nouvelles tenues sont disponibles sur le site de la FFV
- Pour arbitrer, obligation d'avoir une licence encadrement.

Remise d'une récompense à M. JM Rigaud pour son investissement en tant qu'arbitre.

➤ COMMISSION BABY ET MINI-VOLLEY

Plateau le 06 octobre à Vidauban

➤ COMMISSION BEACH VOLLEY

Stage entraîneur (non diplômant) le 20 et 21 octobre à Sollies Pont ou au Luc sous la direction de Ruben BARERA. Durée : 1.5 jours (samedi toute la journée et dimanche matin). Tarif : 60€.

Journée perfectionnement beach adultes le 13 octobre au Luc sous la direction de Ruben BARERA. Tarif : 5€.

Journées perfectionnement beach jeunes :

- M11 et M13 le 24 octobre à Sollies Pont
- M15 et M17 le 30 octobre à Sollies Pont

➤ COMMISSION SPORTIVE

Prochains tournois de préparation :

- Samedi 29/09 - M11 à La Garde (Jacques Troin)
- Samedi 29/09 - M15 à Ollioules (St Roch)
- Samedi 06/10 - M13 à Toulon (Les Lices)
- Samedi 06/10 - M17 à la Garde (Jacques Troin)
- Samedi 13/10 - M11 à Ste Maxime (Les Bosquettes)
- Samedi 13/10 - M15 à Fréjus (Sainte-Croix)

Les engagements des équipes sont en cours. Toutes les informations doivent être saisies.

M15/M17 : Lors de la réunion du samedi 08 septembre organisée par la ligue PACA, une formule sportive a été proposée aux différents clubs présents. Il est prévu une phase de brassage organisée dans chaque département puis une deuxième phase sous forme de championnat à 12 (rencontre sous forme de plateau à 3 équipes). Plus de précisions à venir.

➤ COMMISSION TECHNIQUE

Stage de la Toussaint du 26 au 28 octobre (formation et compétition) au CREPS.

Nouvelle catégorie d'âge pour les sélections filles :

- Sélection départementale : M12
- CRE : M14

Journées de perfectionnement :

- M9 et M11 le 22 octobre
- M11 et M13 le 03 novembre

➤ SECTEUR DEVELOPPEMENT

Service civique : le comité est toujours à la recherche de candidats. Un appel est fait aux clubs afin qu'ils diffusent l'information auprès de leurs adhérents.

Formation de cadre : nouveaux diplômés sous forme de modules. Possibilité de ne faire que certains modules. Les anciens diplômés acquis permettent d'obtenir des modules par équivalence.

DIVERS INFORMATIONS

Création de nouveaux clubs :

- Volley club méditerranée
- Beach volley 83

Subvention CNDS en baisse

Le CNOSF a mis en ligne sur internet une pétition contre la fin du CNDS et le transfert des cadres techniques auprès des fédérations nationales.

Année du volley : En septembre 2019, l'Euro de Volley masculin sera co-organisé avec la Belgique, les Pays-Bas, la Slovénie et la France. Afin de faire découvrir notre discipline au plus grand nombre, la FFV lance « l'année du volley ». Du 1er septembre 2018 au 30 août 2020, toute structure peut créer son événement ou s'appuyer sur un événement existant et obtenir la reconnaissance #ANNÉEDUVOLLEY. Ils recevront alors une dotation (kit de communication)

Remises de récompenses FFV aux clubs présents (ballons – flammes ...)

Le Président,
Gérald HENRY



La Secrétaire Générale,
Nathalie THIERRY-MIEG



Fin de la réunion à 22h15

*** * * * ***